



Liquidation commerce ei tenu depuis 2 ans

Par **abeille 42**, le 27/11/2016 à 17:04

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Je suis commerçant mes biens personnel sontb protege o niu
vea du notaire
aujourd'hui je vais déposer une liquidation déjà 2 impayé
plus de trésorerie pro ou personnelle
combien de temps faut il après o moment du dépôt pour convocation
j ai perdu mes agreement de journaux qui ma fait perdre beaucoup de client
maintenant c est les jeux
merci encore